



## Préfecture de Maine-et-Loire

### **Erratum à la publicité N°102 d'une demande d'autorisation d'exploiter enregistrée par la Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire pour mise en valeur de terres à usage agricole.**

Afin de déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les terres libérées par l'EARL BIRAUD pour 4,3401ha situés à CHANTELOUP-LES-BOIS, il convient de prendre en compte une erreur dans le dossier C49200556 déposé au nom de Madame Manuella CESBRON : la parcelle AI135 d'une superficie de 2,602 ha ne fait pas partie de la demande et est remplacée par la parcelle AI138 d'une superficie de 1,906 ha .